MAIRE

GREFFIER

Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le lundi 17 décembre 2018 à 19 h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Son Honneur le maire Georges Bourelle et les conseillers Dominique Godin, Karen Messier, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss, Al Gardner

AUSSI PRÉSENTS :
Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques, Julia Levitin, greffière adjointe Robert Lacroix, directeur des finances et trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son Honneur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 17 décembre 2018 à 19 h 30

2018-12-461 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller David Newell et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 17 décembre 2018 à 19 h 30, tel que soumis.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Présentation du budget 2019 de la Ville de Beaconsfield et du Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 par M. Patrice Boileau, directeur général et M. Robert Lacroix, trésorier.

La greffière annonce le début de la période de questions.

Un résident demande la raison du changement dans la présentation du PTI et s'interroge à savoir si certains projets présentés dans le Programme triennal d'immobilisations de l'année dernière ont été suspendus. Il s'informe également sur la nature de la dépense de $1.4 M. Finalement, il demande l'endroit où le surplus cumulatif est inscrit.

M. Boileau indique que la présentation a été modifiée afin de restreindre l'information disponible aux soumissionnaires futurs relativement aux estimations de la Ville pour certains projets. En ce qui concerne les projets, certains ont effectivement été retardés, tel que la rénovation du Centre récréatif. Le montant de $1.4 M correspond aux taxes pour des immobilisations. Concernant, le surplus cumulatif, il représente approximativement $10 M.

Un résident souligne la participation du maire dans le rapport minoritaire de l'agglomération à la commission permanente sur les Finances et l'administration. Il demande si une croissance de 3 % dans les dépenses budgétaires locales est liée à l'inflation. Il demande également si l'augmentation associée au Conseil est en lien avec l'augmentation de la rémunération des élus municipaux.

Son Honneur le maire remercie le résident pour ses commentaires. M. Boileau indique que le budget n'est pas lié à l'inflation et que les chiffres du budget peuvent varier. Son Honneur le maire ajoute que d'autres revenus augmentent et cet aspect doit être considéré. Deux nouveaux postes seront ajoutés ainsi que des dépenses additionnelles sont prévues pour le Service de culture et loisirs. En ce qui concerne l'augmentation des coûts du Conseil, il s'agit de l'augmentation de la rémunération des élus municipaux et du nouvel appui financier, requis par la Loi, fourni aux conseillers pour diverses fonctions et activités.

Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Un résident demande si une maison moyenne peut être considérée plutôt qu'une maison de prix médian.

M. Boileau indique qu'à des fins fiscales, la maison moyenne est comparée.

La période de questions se termine à 20 h 15.

30. FINANCES ET TRÉSORERIE

30.1 Adoption du budget 2019 de la Ville de Beaconsfield

2018-12-462 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller Roger Moss et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le budget 2019 au montant de 45 066 481 $ pour les revenus et les dépenses.

30.2 Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

2018-12-463 Il est proposé par le conseiller Roger Moss, appuyé par le conseiller Al Gardner et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.

95. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Karen Messier, appuyé par la conseillère Dominique Godin et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance extraordinaire à 20 h 18.

MAIRE **GREFFIÈRE**